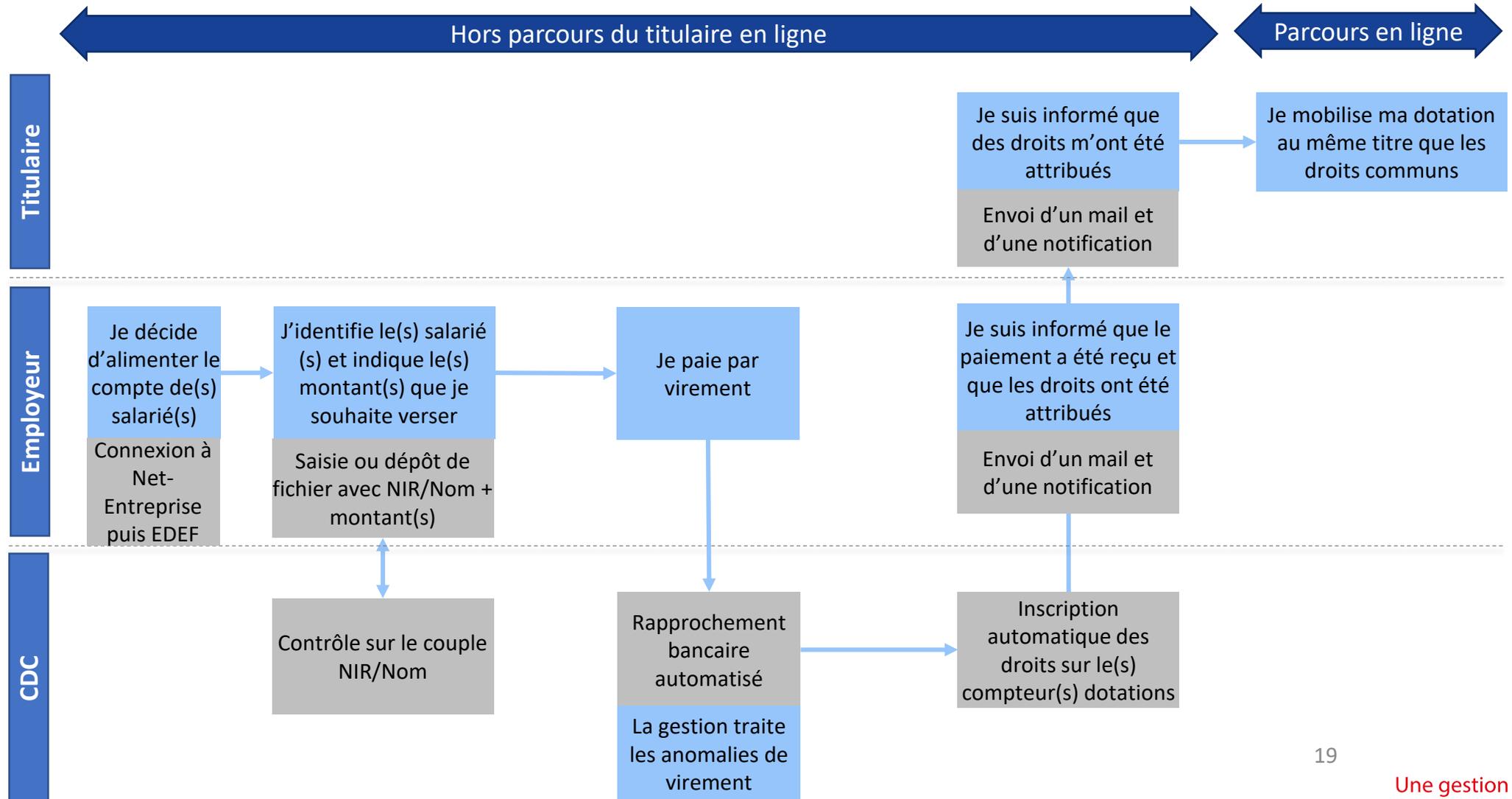
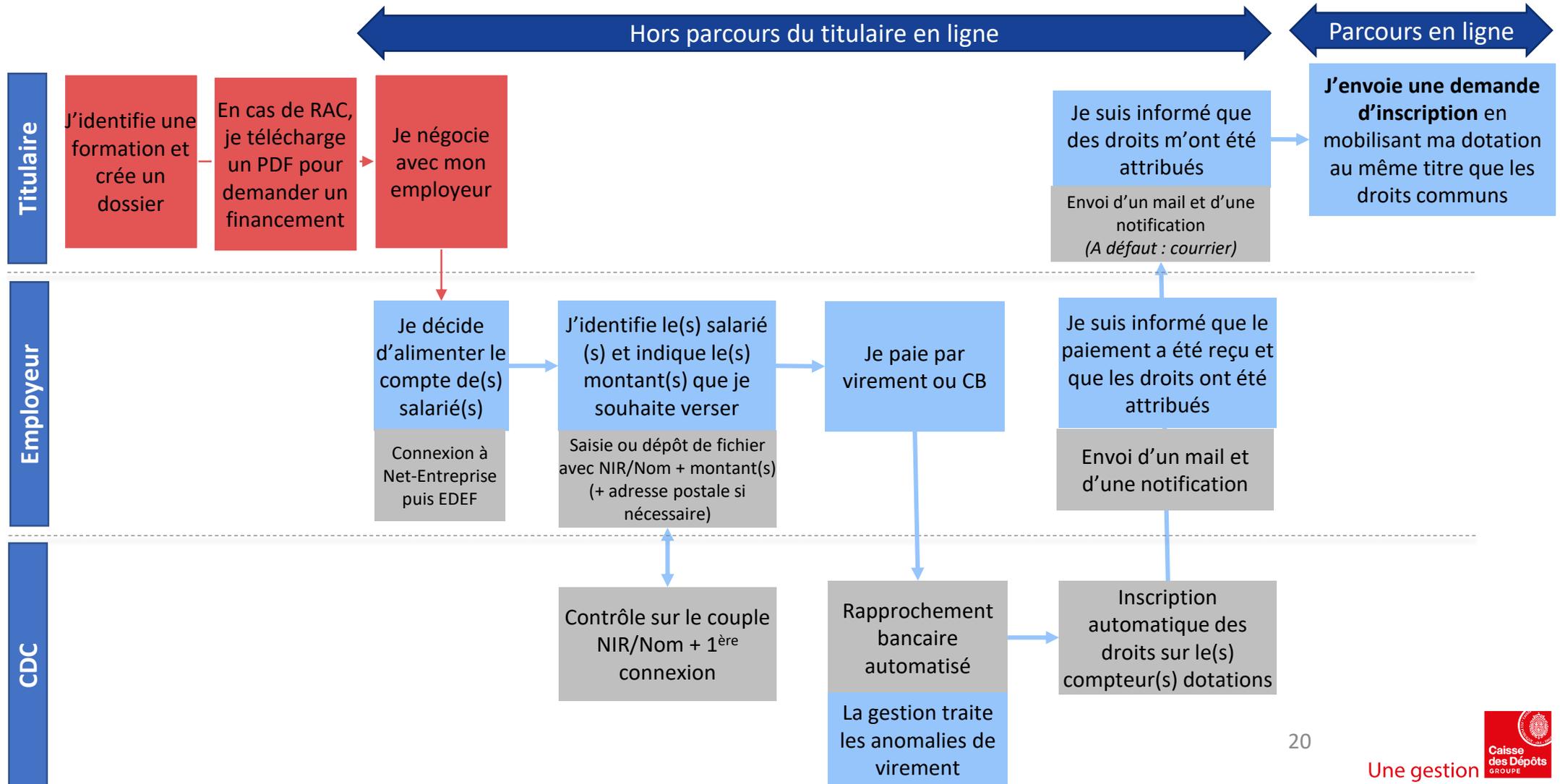


PROCESS GÉNÉRAL D'ATTRIBUTION DE DOTATIONS



PROCESS POUR LES DOTATIONS EN LIEN AVEC UN DOSSIER



PORTAIL TITULAIRES

(EN CAS DE RESTE À PAYER POUR LES
NON DEMANDEURS D'EMPLOI)

Demande de prise en charge à son employeur

Le titulaire n'a pas encore envoyé de demande d'inscription

=> Le dossier est à l'état en cours de création

- En cas de reste à payer après déduction automatique du montant de ses droits formation disponibles, le titulaire peut demander une prise en charge financière à son employeur.
- On lui propose de télécharger le PDF de son dossier pour échanger avec son employeur.
- Le salarié doit également demander l'accord auprès de son employeur de réaliser la formation sur son temps de travail.

En cours de création

Votre dossier n'a pas été envoyé

n° 405948230

Supprimer mon dossier

Vous pouvez compléter, modifier ou supprimer votre dossier de formation

Ma formation

Préparation au TOEIC

Séssion du 9 janvier au 14 mars 2019

2080€

Cette formation a des modalités d'inscription

Contact de l'organisme

01 43 29 37 18

contact@luteceformation.fr

34 rue des petits champs
75003 Paris

Lieu de formation

34 rue des petits champs
75003 Paris

Voir le détail

Mes informations

Régine Durand - né(e) Delieu

06 43 32 87 73

regindurand@mail.com

75 rue de la mairie - 44000 - Rennes

Baccalauréat ou équivalent obtenu en 1998

Modifier

Mon financement

Prix de la formation 2080€

Droits formation - 880€

Reste à payer 1200€

Vous souhaitez demander une prise en charge financière à votre employeur ?

1. Téléchargez le PDF de votre dossier de formation (ne pas cliquer sur « Envoyer mon dossier »)
[Demande de prise en charge financière.pdf](#)
2. Échangez avec votre employeur
3. Attendez l'attribution des droits formation sur votre compte
4. Poursuivez vos échanges avec l'organisme de formation en cliquant sur « Envoyer mon dossier »

Actuellement votre reste à payer est de X€, il est à régler par carte bancaire en une seule fois.

Si vous êtes salarié et que votre formation se déroule sur votre temps de travail, vous devez au préalable demander l'accord de votre employeur.

PORTAIL TITULAIRES

(EN CAS DE RESTE À PAYER POUR LES NON DEMANDEURS D'EMPLOI)

PDF téléchargeable Recto

- Le recto du PDF est un récapitulatif du dossier de formation de l'utilisateur avec les informations qui sont susceptibles d'intéresser l'employeur.

Ce PDF contient les informations liées à votre dossier de formation nécessaires pour échanger avec votre employeur dans le cadre d'une demande de prise en charge financière. Vous pouvez lui présenter pour expliquer votre demande de formation, toutes les informations qui lui seront utiles pour créditer votre compte sont en page 2.

À noter : si votre employeur ne prend pas en charge financièrement votre reste à payer, vous pourrez régler par carte bancaire ou annuler votre dossier.

Numéro de dossier : XGV7E

Informations du titulaire

Nom	Marchand
Nom usuel	Guerin
Prénom	Sophie

Dossier de formation

Prix de la formation	2080,00€
Droits formation disponibles	880,00€
Montant du reste à payer	1200,00€

Informations générales sur la formation

Raison sociale de l'organisme de formation : Lorem ipsum
 Numéro SIRET : 123 568 941 00056
 Intitulé de la formation : Lorem ipsum dolor sit amet
 Certification visée : Lorem ipsum dolor sit amet
 Dates de session : du XX/XX/XXXX au XX/XX/XXXX

Détails de la formation

Résumé de la formation

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur.

Modalités d'inscription

Quisque ut enim venenatis, aliquet metus in, pharetra justo. Fusce venenatis dapibus justo eget porta. Nunc hendrerit lorem eu ante aliquam, in sollicitudin du fermentum...

PORTAIL TITULAIRES

(EN CAS DE RESTE À PAYER POUR LES NON DEMANDEURS D'EMPLOI)

PDF téléchargeable Verso

- Le verso contient les informations nécessaires pour permettre à l'employeur de s'habiller à notre service, s'y connecter et attribuer une dotation.

Démarche à suivre

Pour co-financer une formation, vous avez la possibilité d'attribuer une dotation à votre salarié. Il s'agit de verser sur son compte des droits formation qui lui permettront de payer en totalité, ou en partie, la formation qu'il souhaite suivre.

Comment attribuer une dotation ?

L'attribution se fait en ligne sur le Portail Financeurs Mon Compte Formation en 4 étapes :

- 1 Sélection de la typologie de dotation**
Le portail vous permet d'attribuer différentes typologies de dotation. Dans ce cadre, vous devez sélectionner la « dotation volontaire ».
- 2 Identification du bénéficiaire et du montant à attribuer**
Vous devez renseigner :
 - ✓ Le nom de naissance de votre salarié
 - ✓ Le n° de sécurité sociale de votre salarié
 - ✓ Le montant que vous souhaitez lui verser
- 3 Paiement**
Le paiement se fera par virement à partir des références fournies en ligne.
- 4 Attribution de la dotation**
Dès que le paiement est réceptionné, le montant versé est inscrit sur le compte formation de votre salarié et il peut le mobiliser pour s'inscrire en formation en se connectant à son espace Mon Compte Formation.

Accéder au Portail Financeurs Mon Compte Formation

Habilitation sur Net-Entreprise

Pour accéder à votre Portail Mon Compte Formation, vous devez au préalable vous habiller sur la plateforme Net-Entreprises au service « Mon Compte Formation-Abondements ».

Vous retrouverez toutes les informations pour vous inscrire sur le site [Net-Entreprises.fr](https://www.netentreprises.fr).

Connexion au Portail Financeurs Mon Compte Formation

Votre habilitation sera effective à compter du lendemain de sa validation sur Net-Entreprises.

Pour y accéder : <https://www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/employeurs>

Informations générales

Retrouvez plus d'informations sur le Portail d'Information aux financeurs :

<https://www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/employeurs>

PORTAIL TITULAIRES

(EN CAS DE RESTE À PAYER POUR LES
NON DEMANDEURS D'EMPLOI)

Demande de prise à charge à son employeur

=> Le dossier est à l'état demande
d'inscription envoyée

- Si l'utilisateur envoie sa demande d'inscription à l'organisme, il peut encore télécharger son PDF.

Demande d'inscription

Vous avez effectué votre demande d'inscription

n° 405948230

L'organisme de formation a jusqu'au <date> pour vous répondre. Passé ce délai, veuillez considérer votre dossier comme annulé.

Ma formation

Préparation au TOEIC

Séssion du 9 janvier au 14 mars 2019

2080€

Cette formation a des modalités d'inscription

Contact de l'organisme

01 43 29 37 18

contact@luteceformation.fr

34 rue des petits champs
75003 Paris

Lieu de formation

34 rue des petits champs
75003 Paris

Voir le détail

Mes informations

Régine Durand - né(e) Delieue

06 43 32 87 73

regindurand@mail.com

75 rue de la mairie - 44000 - Rennes

Baccalauréat ou équivalent obtenu en 1998

Modifier

Mon financement

Prix de la formation	2080€
Droits formation	- 880€
Reste à payer	1200€

Vous souhaitez demander une prise en charge financière à votre employeur ?

- Téléchargez le PDF de votre dossier de formation (ne pas cliquer sur « Envoyer mon dossier »)
[Demande de prise en charge financière.pdf](#)
- Échangez avec votre employeur
- Attendez l'attribution des droits formation sur votre compte
- Poursuivez vos échanges avec l'organisme de formation en cliquant sur « Envoyer mon dossier »

Actuellement votre reste à payer est de X€, il est à régler par carte bancaire en une seule fois.

Si vous êtes salarié et que votre formation se déroule sur votre temps de travail, vous devez au préalable demander l'accord de votre employeur.

NOTIFICATION DU TITULAIRE

Prévu pour
sept.

Notification de l'attribution d'une dotation

Lorsque l'employeur a attribué une dotation au titulaire, ce dernier est informé par mail ainsi que sur son application s'il l'a téléchargée.

A noter : Pour les dotations non liées à un dossier de formation, si le titulaire ne s'est jamais connecté, la notification sera transmise par courrier.

Objet : Mon Compte Formation – Attribution d'une dotation

Bonjour,

Votre employeur <Raison sociale de l'employeur> en application de l'article L6323-4-III du code du travail a effectué un versement sur votre Compte Personnel Formation pour vous permettre de financer un projet de formation.

Vous pouvez consulter l'ensemble de vos droits formation en vous connectant à Mon Compte Formation <lien du site> ou à l'application mobile Mon Compte Formation téléchargeable sur les stores, à l'aide de votre numéro de sécurité sociale ou via France connect : solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne.

Cordialement,

Ce courriel est envoyé automatiquement. Merci de ne pas y répondre.

INSCRIPTION DES DROITS FORMATION

- Lorsque l'employeur a attribué une dotation au titulaire, cette dernière est intégrée au sein de ses droits formation.
 - *Au sein du solde disponible*
 - *Au sein de l'historique*

Mes droits formation

2 080,00 €

Votre solde disponible est de **2080,00€**.

Historique

PDF 

2019

Dotation employeur

01/12/2019

+ 1200,00€

Raison sociale de l'employeur

ENVOI D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

- En cliquant sur « Envoyer mon dossier », le titulaire va transmettre sa demande d'inscription à l'OF.

En cours de création

Votre dossier n'a pas été envoyé

Vous pouvez compléter, modifier ou supprimer votre dossier de formation

n° 405948230

[Supprimer mon dossier](#)

Ma formation

 Préparation au TOEIC

Séssion du 9 janvier au 14 mars 2019

2080€

 Cette formation a des modalités d'inscription

Contact de l'organisme

01 43 29 37 18

contact@luteceformation.fr

34 rue des petits champs
75003 Paris

Lieu de formation

34 rue des petits champs
75003 Paris

[Voir le détail](#)

Mes informations

 Régine Durand - né(e) Delieue

06 43 32 87 73

regindurand@mail.com

75 rue de la mairie - 44000 - Rennes

Baccalauréat ou équivalent obtenu en 1998

[Modifier](#)

Mon financement

Prix de la formation 2080€

Droits formation - 2080€

Reste à payer 0€

Vous souhaitez demander une prise en charge financière à votre employeur ?

- Téléchargez le PDF de votre dossier de formation (ne pas cliquer sur « Envoyer mon dossier »)
 [Demande de prise en charge financière.pdf](#)
- Échangez avec votre employeur
- Attendez l'attribution des droits formation sur votre compte
- Poursuivez vos échanges avec l'organisme de formation en cliquant sur « Envoyer mon dossier »

 Actuellement votre reste à payer est de X€, il est à régler par carte bancaire en une seule fois.

 Si vous êtes salarié et que votre formation se déroule sur votre temps de travail, vous devez au préalable demander l'accord de votre employeur.

ENTRÉE EN FORMATION

=> *Le dossier est à l'état « entrée en formation »*

- Lorsque l'organisme a déclaré l'entrée en formation les droits ont été débités automatiquement.
 - *Au sein du solde*
 - *Au sein de l'historique*

Mes droits formation

0€

Votre solde disponible est de 0€.

Historique

PDF 

2019 

Formation	01/02/2019	- 2080,00€
Développeur intégrateur		
 Masquer le détail		
Droits formation		- 2080,00€